

Appel à projets

I. Contexte

Le projet « **Incubation de projets culturels à dimension numérique portés par les étudiants de l'Institut National des Métiers des Arts, de l'Archéologie et de la culture (INMAAC)** » (IPCDN) conduit par **BLOLAB** a vocation à promouvoir l'entrepreneuriat culturel des étudiants de l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC). Plus spécifiquement, il vise à soutenir des étudiants de toutes les disciplines artistiques et culturelles et à les encourager à développer un esprit d'entrepreneuriat et d'initiative tout en contribuant au rayonnement international de l'Institut.

Le présent appel à projet consiste à sélectionner des projets innovants comportant à la fois une dimension d'innovation culturelle/artistique et numérique.

Ce projet est financé par l'Ambassade de France au Bénin et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du fonds de solidarité prioritaire « Appui aux Centres Universitaires professionnalisant (ACUPRO) ».

II. Objectifs

L'objectif général du projet est d'accompagner des jeunes béninois porteurs de projets culturels/artistiques à dimension numérique. Plus spécifiquement, il s'agit d'identifier lesdits projets et de leur offrir un accompagnement par des formations et du coaching à travers un programme structurant d'incubation. Le coaching sera assuré par un corps professoral de haut niveau de l'INMAAC.

III. Qui peut répondre ?

Peut répondre à cet appel à projets un étudiant ou un groupe d'étudiants béninois de 3 personnes au plus, régulièrement inscrit dans une filière artistique ou culturelle dans une université béninoise. Les étudiants de l'INMAAC seront priorisés.

IV. Critères de sélection

Les projets éligibles doivent rassembler les critères suivants :

- Le caractère novateur, culturel et/ou artistique, toutes spécialités confondues : patrimoine culturel et archéologie, musique, théâtre, danse, arts plastiques,

marionnettes, art de rue, photographie, cinéma et audiovisuel, design, architecture, littérature, poésie, bande dessinée, etc ;

- La dimension numérique du projet : applications, sites, objets connectés, ...
- L'autonomie ou la démarche d'autonomisation du groupe ;
- La prise de risque artistique, c'est à dire le défi que constitue pour le groupe l'investissement de nouveaux répertoires, de nouvelles techniques, de nouvelles esthétiques... ;
- L'adéquation entre le choix de l'intervention artistique et le projet du groupe (intervenant : artiste ou professionnel de la culture).

D'une manière générale, la cohérence des moyens et du calendrier prévus pour la réalisation du projet sera évaluée.

Seront également appréciés :

- l'exploration de nouvelles technologies au service de la création ;
- les partenariats développés dans le cadre du projet (aide à la diffusion ou exposition, aide pour rencontrer des publics...) ;
- la découverte des acteurs de la vie artistique et culturelle de votre territoire ;
- la présence d'un programme d'activités culturelles complémentaire au projet et à la pratique artistique.

Le projet présenté engagera donc le porteur (l'étudiant ou le groupe d'étudiant) dans une démarche artistique ou culturelle, différente de sa pratique habituelle.

Pour ce faire, il sera nécessaire d'aller à la rencontre d'artistes ou de professionnels de la culture (compositeur, musicien, chef d'orchestre, metteur en scène, comédien, décorateur, chorégraphe, plasticien, commissaire d'exposition, médiateur, scénographe, etc.) afin d'approfondir ou de découvrir de nouvelles écritures, de nouveaux langages scéniques, de nouveaux répertoires, de nouvelles disciplines.

Une attention particulière sera portée aux candidatures dont le projet artistique s'accompagne d'un programme de découvertes culturelles, sans que celui-ci ne soit obligatoire.

V. Modalités de soutien

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un programme structurant d'incubation comportant essentiellement de la formation et du coaching assuré par des enseignants chercheurs, hautement qualifiés pour accompagner des projets culturels et artistiques..

Aucun accompagnement financier n'est prévu.

VI. Comment répondre

L'appel à projet IPCDN est ouvert du 19 juillet au 17 août 2018. Les candidatures doivent être donc envoyées au plus tard le 17 août 2018 à 18h précises.

Pour soumettre sa candidature, les candidats intéressés doivent soumettre le formulaire de candidature (ci-joint) dûment rempli à l'adresse électronique ipcdn@blolab.org avec en copie contact@blolab.org. Le formulaire est également disponible sur le site www.blolab.org.

Toutes questions ou préoccupations particulières liées à l'appel à projet pourront être directement adressées aux adresses ci-dessus citées.

VII. Procédure de sélection

○ La présélection

Cette phase permet de vérifier l'éligibilité de votre projet. Toutes les candidatures transmises entre le 17 juillet et le 17 août 2018 seront étudiées par le jury.

• La phase de pitching

Les projets présélectionnés seront appelés à présenter devant le jury leurs projets. Les modalités de présentation leur seront notifiées.

• La sélection finale

Au plus tard le 31 août 2018, les candidats retenus seront informés par voie électronique.

• Accompagnent

Le programme d'incubation à travers les formations et le coaching auront lieu du 03 septembre au 12 octobre 2018.